

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Janvier 2014 à 19h30

## **Président : M. DEMOURY**

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, CAPRON, PROCHWICZ, POURNY, THURET, POUVREAU, RICHARD, DUCROCQ, Mme COURTEAUX.

Etaient absents : Mmes COCAGNE, BOUSSU, excusées.  
M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 06 Janvier 2014

Date de la séance : 13 Janvier 2014

Affichée le : 20 Janvier 2014

## **Ordre du Jour :**

### **I) Rajout de deux délibérations**

M DEMOURY demande le rajout de deux délibérations concernant :

- Convention du CPIE
- Maintien de l'accueil de loisirs

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le rajout de deux délibérations.

### **II) Approbation du compte rendu du 16 Décembre 2013**

M CAPRON : Le CPIE a entretenu la croix de chemin face à la maison en toit de chaume.

Informations par Amiens Métropole sur les épandages de boues.

Sans autres remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **III) Délibérations :**

#### **✓PLU : Approbation de la première modification simplifiée**

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que l'enquête publique sur la modification simplifiée du PLU a eu lieu du 28 novembre au 30 décembre 2013.

Une seule remarque a été notée concernant la vitesse des véhicules dans la rue de l'église.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité des membres présents, la première modification simplifiée du plan local d'urbanisme portant sur la modification des orientations d'aménagement afin d'accompagner le projet de développement de la commune :

La protection du talus situé rue de l'église doit être revue pour des raisons notamment de sécurité.

Les membres du conseil municipal autorisent le maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

#### **✓Accueil de loisirs : Maintien de l'accueil de loisirs**

Présentation de M DEMOURY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le maintien de l'accueil de loisirs sur la commune de VERS SUR SELLE.

**19h45 :** Arrivée de Mme COURTEAUX

### ✓Accueil de loisirs : Tarifs à partir du 1<sup>er</sup> Février 2014

Présentation de M DEMOURY

M CANDELIER explique que l'ALSH a un bon niveau de service, il y a beaucoup d'enfants de l'extérieur et propose de répercuter l'augmentation de 3% des PEP80.

M le Maire expose et donne lecture des propositions des tarifs de l'accueil de loisirs, à partir du 1<sup>er</sup> février 2014 comme suit :

- **Cotisation annuelle obligatoire** :30€ par enfant et par an, à régler lors de la première inscription de participation de votre enfant (gratuité pour les enfants de Vers sur Selle et du RPI Vers-Bacouel).
- **Cantine** : 4,40€ par repas.
- **Accueils de loisirs petites et grandes vacances** : février, avril, octobre et juillet sur la base de 5 jours.

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
Tarifs A	33€	58€	84€
Tarifs B	30€	53€	76€

- **Forfaits 3 jours durant les petites vacances, par enfant** :  
**29€** avec sortie et visite éventuellement dans les 3 jours  
**23€** sans sortie

- **Séjours courts (camping, repas et collation inclus)** en supplément des frais d'accueil

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
Tarifs A	17€	31€	43€
Tarifs B	14€	27€	38€

- **Accueils de loisirs du MERCREDI : 8h - 17h30, tarif hors cantine**

	1 Enfant / journée	1 Enfant /demi-journée
Tarifs A	7€	4.50€
Tarifs B	6,50€	4€

B\* Tarif applicable uniquement sur présentation du dernier avis de non- imposition

AIDE aux bénéficiaires de la CARTE LOISIRS : Déduction de son montant par jour et par enfant hors mercredi.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents, sous réserve de modifications réglementaires, les tarifs de l'accueil de loisirs à partir du 1<sup>er</sup> février 2014 .

### ✓Convention CPIE 2014

Présentation de M DEMOURY

La convention 2014 a pour objet de définir les modalités techniques et financières de la commune de Vers sur Selle concernant le chantier d'insertion les « Chemins de l'Espoir » gérée par le CPIE Vallée de Somme au profit de la commune.

La commune s'engage à financer 30 jours de travaux pour l'année 2014 pour un forfait journalier de 616€ TTC soit une cotisation totale de 18 480€ TTC.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la convention 2014 du CPIE pour un montant total de 18 480€ TTC.

### IV) Informations Vers sur Selle

- **Point sur les travaux de Vers Sur Selle**

→ **Présentation de M DUSSART**

-Préservation des chemins ruraux

Nous avons reçu l'accord de la Région pour lancer la fabrication des panneaux des chemins.

-Ponts : Loi sur l'eau

Le dossier a été transmis à la police de l'eau

-Zone d'aménagement du PLU

Nous avons rendez-vous le 22 janvier avec le promoteur et l'architecte à propos de la zone urbanisable.

-Logement communal sise chemin de dury

Est occupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier par un couple avec un enfant.

Pour une meilleure réception des chaînes télévisées, une parabole a été installée par l'agent communal.

-Fuite d'eau – avaloir

Il y a eu un problème de fuite d'eau et d'avaloir chez M Bonvarlet, rue de Conty. La Ste VEOLIA est intervenue. M THURET signale qu'un regard s'enfoncé devant la mairie et demande une intervention des services d'Amiens métropole.

-SNCF

Demande un panneau signalétique au niveau du chemin de la grimpette interdisant le passage aux voitures surbaissées

## **V) Informations Vers sur Selle**

### **→ Présentation de M DEMOURY**

-Rythmes scolaires

Une réunion a eu lieu le 08 janvier avec la communauté de communes du canton de Conty. L'idée est de regrouper les heures périscolaires. Le projet présenté par l'école de Vers est apparu cohérent.

Les horaires de transport resteraient inchangés. Le projet doit être envoyé à l'Inspection Académique pour le 15 Janvier.

-Parrainage du village DECHEN au Tibet

Au groupe scolaire le vendredi 21 février, présentation du travail des enfants sur le Tibet, pose du panneau d'agglomération et projection d'un film.

A la salle communale, le samedi 22 février, exposition de photos et d'objets, projection de deux films puis buffet tibétain pour terminer la journée.

-Vœux du maire

Auront lieu le mardi 21 janvier à 19h à la salle communale.

-Course cycliste

Le Comité Départemental UFOLEP Somme sollicite l'autorisation d'organiser une course cycliste en circuit les 4, 5 et juillet 2014 qui traversera le village.

## **VI) Questions diverses**

### **Tour de table**

#### **✓M CANDELIER**

- Commémoration

Sensibilisation quant aux commémorations de la guerre 14-18.

-Facture d'eau

On remarque une augmentation des factures d'eau due à la période de consommation de 9 mois au lieu de 6 mois.

-Délinquance

La prochaine réunion de la CLTD aura lieu le 22 janvier.

-Spectacle de Noël

A eu lieu le 18 décembre à la salle communale et a été apprécié du jeune public.

#### **✓M JEUNIAUX**

- Centenaire

Mme Mirella BOIDARD aura 100 ans en avril, la municipalité souhaite s'associer aux membres de la famille pour l'organisation de la fête qui aura lieu à la salle communale en avril.

M TOUZET réalise un document sur la vie de la commune en parallèle de la vie de Mme BOIDARD.

Mme Andréa BIENDINE aura également 100 ans en octobre 2014. Deux événements à fêter.

-Logement de la SIP

Le logement situé 88bis rue de Conty appartenant à la SIP sera libre au 15 janvier.

#### **✓M PROCHWICZ**

- ADSL

A rencontré M DUVA, responsable de chez Orange, mais la situation reste inchangée.

Nous sommes dans l'attente d'un nouvel interlocuteur au niveau d'Amiens Métropole.

**✓M CAPRON**

- Rapport de l'enquête sur le bruit

Compte rendu du projet de prévention du bruit sur Amiens Métropole, le village n'est pas concerné.

- Bilan de concertation du Tramway

Compte rendu du bilan.

**✓Mme COURTEAUX**

- Festivités

Organisation de la soirée des vœux du maire.

A reçu une proposition pour un spectacle de guignol mais la salle communale n'est pas libre le mercredi 29 janvier.

**✓M DEMOURY**

→Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 03 Mars 2014 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 21h40